

VIDE-GRENIERS
DIMANCHE 28 JUIN 2026

INSCRIPTIONS AU LOCAL DE LONS ACCUEIL

(54 avenue Erckmann Chatrian - 64140 LONS)

du mardi 26 mai au jeudi 25 juin 2026

de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

(Secrétariat fermé les jours fériés)

Renseignements - Secrétariat au 05 59 32 78 39

Mail : assolonsaccueil64@gmail.com / Site : www.lons-accueil.fr

PROGRAMME

07 H 00

Installation des Exposants

08 H 00

Ouverture au Public

17 H 00

Clôture du vide-greniers



ASSOCIATION LONS ACCUEIL



VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 28 JUIN 2026

DE 08 H 00 à 17 H 00

PROMENADE DU MAIL

(face à l'entrée de la Jardinerie Truffaut)

BUVETTE - CRÊPES - SANDWICHES

(au profit des ateliers E.S.F du Centre Social du Perlic)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

I
Le vide-greniers est ouvert à tous, de 08h00 à 17h00.

Les exposants sont autorisés à vendre leurs biens et objets personnels d'occasion.
Il est rappelé que la loi interdit les actes de commerce, c'est-à-dire la vente de marchandises achetées dans le but de les revendre ainsi que de vendre ses propres créations artisanales.

II
Le titulaire de chaque stand doit être muni en permanence d'une pièce d'identité à son nom, qu'il doit être en mesure de présenter lors de toute réquisition.
Tout enfant mineur doit être accompagné d'un adulte.

III
Installation des stands : De 07h à 08h
Tout stand inoccupé à 8h30 sera revendu. Aucune somme ne pourra être remboursée si l'exposant ne se présente pas le jour du vide-greniers.
Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre d'emplacement à deux par exposant. Pour des raisons de sécurité, il sera interdit de présenter des articles dans les allées de circulation.

IV
Après déchargement, les exposants devront garer leur véhicule sur les parkings existants des commerces et ainsi laisser libres les voies de circulation.
En partant, chaque exposant devra laisser un emplacement propre (des containers sont mis à disposition au niveau de la buvette).

V
Toute inscription ne sera validée qu'après versement de la participation financière et l'acceptation du présent règlement.

VI
Si les conditions météorologiques s'avèrent dangereuses pour le public ou inadaptées au contexte, l'organisateur se réserve le droit de reporter la manifestation.
Une pluie, légère, passagère ou de fortes chaleurs, n'entraîneront pas l'annulation du vide-greniers et aucun remboursement ne pourra être effectué.

VII
En cas d'annulation pour les raisons mentionnées en VI, un remboursement sera effectué sur demande à l'association et sur présentation du ticket d'emplacement.

BULLETIN D'INSCRIPTION



Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

*Email : @

Téléphone : 05 59 / *06

Pièce d'identité n° : (Copie recto-verso à joindre)

Délivrée par :

*mail et n° de portable indispensables en cas d'annulation.

EMPLACEMENT de 3 mètres linéaires : 10 euros

Tables et chaises non fournies

Nombre d'emplacement : X 10 euros = euros

Nature des marchandises proposées :

.....

MODE DE PAIEMENT

☐ Espèces

☐ Chèque libellé à l'ordre de Lons Accueil

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e),

certifie avoir pris connaissance du règlement ci-contre et de ne pas être un professionnel de la brocante ou artisan créateur ainsi que ne pas avoir participé à plus de 2 vide-greniers en 2026 et agir pour mon compte personnel.

Lons, le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »